Monsieur le Juge, apôtre bien connu de la Tempérance, avait envoyé au Congrès, un message d'excuse et d'adhésion à son œuvre.

Monsieur le Dr St-Jacques, attaché au service de l'Hôtel-Dieu à Montréal, répondit à la question : " Pour préserver la vie physique de l'enfant ". Avec toute l'autorité que lui donne sa qualité de Médecin éminent, M. le Docteur fit entendre ces graves paroles, que l'on ne saurait trop citer: "L'alcool est un poison pour l'individu, et un fléau national". Puis il confirma, peut on dire, de son autorité, ce qu'avait dit la veille, des désordres physiques de l'alcool, M. l'abbé Tranchemontagne. "Luttons sans nous décourager, dit en terminant M. le Docteur et groupons toutes nos forces pour arriver à un résultat." Les organisateurs du Congrès ont été particulièrement reconnaissants à M. le Dr St Jacques, de l'appui qu'il leur a apporté.

A Monsieur le Chanoine Le Pailleur, incombait de répondre : "Pour préserver la vie économique de l'enfant". Îl le fit, dans une allocution qui peut se résumer ainsi : L'économie et l'épargne sont nécessaires à la vie d'un peuple. Or, la tempérance est nécessaire à l'économie et à l'épargne. Donc, la tempérance, en définitive, est nécessaire à la vie du peuple canadien. Economie et tempérance sont deux sœurs jumelles; elles marchent ensemble. Habituer les enfants, tant qu'ils sont jeunes, à l'économie, c'est les empêcher, plus tard, d'aller au cabaret. c'est leur inspirer le dégoût de tous les

lieux où l'on gaspille l'argent.

La conclusion pratique de ces discours, fut la réception de 700 enfants dans la Société de Tempérance. Puisque Mgr a raison de les enrôler, ces enfants veulent préserver leur vie morale, intellectuelle, physique et économique de toute influence délétère, et garder intactes pour le service de la Patrie et de la Religion les forces que Dieu a déposées dans leur âme.

La bénédiction du Saint-Sacrement et une allocution de Monseigneur Bernard remerciant les congressistes, terminèrent cette dernière séance solennelle, et aussi le Congrès.

(à suivre)

fr. Aug. LEDUC, des frères-prêcheurs.